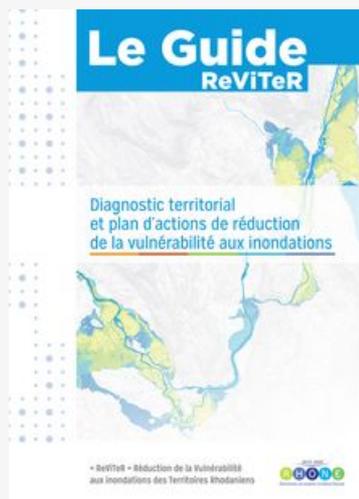


PLAN RHÔNE



INONDATIONS

Guide ReViTeR

Publié le 31 janvier 2019

Ce guide a été produit en 2015 par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes pour donner aux collectivités riveraines du Rhône et de la Saône une méthodologie de réduction de la vulnérabilité territoriale.

Il détaille les différents principes et étapes de la démarche ReViTeR.

Le guide s'adresse aux futurs porteurs/animateurs des démarches ReViTeR (diagnostic territorial et plan d'actions). Il peut s'agir d'un EPCI, d'un syndicat porteur de SCoT, d'un syndicat de rivière, etc. Dans tous les cas, le porteur de la démarche devra travailler, selon les contextes et sa vision stratégique du territoire, avec l'ensemble des parties prenantes :

- les collectivités du territoire concerné (compétences aménagement et urbanisme, développement économique), dont certaines seront les maîtres d'ouvrage des dispositifs du programme d'actions (exemple : OPAH pour l'habitat) ainsi que les autres acteurs de l'aménagement des territoires ;
- les acteurs de la gestion de l'eau et des risques inondation ;
- les organismes consulaires, les gestionnaires de réseaux, les associations de riverains, etc.

Consultez le guide en ligne.

Pour en savoir plus sur cette démarche, rendez-vous sur [la rubrique dédiée](#).

SIGNATAIRES



PRÉFET
COORDONNATEUR
DU BASSIN
RHÔNE-MÉDITERRANÉE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



AVEC LE SOUTIEN DE L'UNION EUROPÉENNE



Plan
Rhône
Saône

